

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs, le du cahier des charges des Grands Prix et des règles locales permanentes fédérales. Le règlement particulier prime sur le règlement général.

La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances. Toute modification de ce présent règlement fera l'objet d'une concertation entre la LRGR et la Commission Sportive du Golf du Bassin Bleu.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition de Ligue vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.
- Ouvert aux joueurs licenciés de la ffgolf, **classés, index inférieur ou égal à 36**, dans la limite des places disponibles.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.
- Chaque joueur doit avoir enregistré un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2023 ou 2024, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.
- ÉPREUVE NON-FUMEURS.

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 81 participants maximum dont un quota de 21 places pour les Dames. Les inscrits pour le GRAND PRIX seront retenus en premier, dans l'ordre croissant des index. Les places restantes pour le CRITÉRIUM seront également attribuées dans l'ordre croissant des index. Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

3. SÉRIE & FORMES DE JEU

MESSIEURS *Épreuve comptant pour le Championnat Individuel Messieurs 2025*

- Série GRAND PRIX Messieurs : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour
Index inférieur ou égal à 11.4
- Série CRITÉRIUM Messieurs : Score Maximum (Double Par) * / 36 trous / 18 trous par jour
Index supérieur ou égal à 11,5 & inférieur ou égal à 36.

DAMES *Épreuve comptant pour le Championnat Individuel Dames 2025*

- Série GRAND PRIX Dames : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour
Index inférieur ou égal à 14.4
- Série CRITÉRIUM Dames : Score Maximum (Double Par) * / 36 trous / 18 trous par jour
Index supérieur ou égal à 14,5 & inférieur ou égal à 36.

***Score Maximum (Double Par) :**

Par 3 = 6 coups maximum joués
Par 4 = 8 coups maximum joués
Par 5 = 10 coups maximum joués

4. MARQUES DE DÉPART

- **BLANCHES** : GRAND PRIX Messieurs
- **JAUNES** : CRITÉRIUM Messieurs
- **BLEUES** : GRAND PRIX Dames
- **ROUGES** : CRITÉRIUM Dames

5. ENGAGEMENTS

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux épreuves organisées par la LRGR suivantes.

5/1 - Les droits d'engagement sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion sont de :

- GRAND PRIX
 - Abonné d'un club Réunion : 75 €
 - Autre : 80 €
- CRITÉRIUM :
 - Abonné d'un club Réunion : 60 €
 - Autre : 65 €

Pour les joueurs de 19 à 25 ans : 50% de réduction

Pour les joueurs de 18 ans et moins : les droits d'engagement sont de 30 € pour tous.

Ces droits comprennent les journées de compétition pour les joueurs de la Série CRITÉRIUM, **et une journée d'entraînement pour les joueurs de la Série GRAND PRIX.**

!!! Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant pour le GRAND PRIX avant le JEUDI 2 OCTOBRE 2025 à 18h00 sera redevable de son green fee au tarif public. !!!

Au-delà du JEUDI 2 OCTOBRE 2025 à 18h00, en cas de désistement pour le GRAND PRIX ou le CRITÉRIUM, l'intégralité des droits de jeu est due sauf sur présentation d'un certificat médical attestant l'inaptitude au jeu de golf.

5/2 - Tout joueur doit être en règle des droits de jeu antérieur (y compris green fee) vis-à-vis de la Ligue et du club hôte.

6. INSCRIPTIONS & DÉPARTS

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription LRGR disponible dans les trois clubs ou sur le site de la Ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et, **avant le MARDI 30 SEPTEMBRE 2025 à 12h00, à retourner par mail à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr**

Le paiement des droits d'engagement s'effectuera au plus tard à cette même date soit par :

- **Virement** : Envoyer un justificatif du virement effectué au profit de la LRGR (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement) à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr.

OU

- **Paiement en ligne** à [https://jepaieenligne.systempay.fr/LIGUE REUNIONNAISE DE GOLF](https://jepaieenligne.systempay.fr/LIGUE_REUNIONNAISE_DE_GOLF) (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans le message d'accompagnement).

Les départs définitifs seront transmis aux clubs le JEUDI 2 OCTOBRE 2025 à 18h00 au plus tard.

7. DÉPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour la première place du GRAND PRIX, le départage en Play-off trou par trou se fera selon ceux affichés au tableau officiel. En cas d'impossibilité de terminer le Play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

8. RÉSULTATS & RÉCLAMATIONS

Toutes les joueuses et joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueuses ou joueurs non présents avec les autres joueuses ou joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.

Les joueuses et joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, lorsque la joueuse ou le joueur aura quitté la zone de recording.

Toute réclamation devra être formulée par écrit avant la signature des cartes de scores et remise au responsable du recording.

9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE & ARBITRAGE

L'épreuve est sous la responsabilité de la Commission Sportive du GBB.

Le comité de l'épreuve est constitué de :

- 1 représentant du club organisateur
 - 1 représentant de la Ligue
 - 1 représentant du corps arbitral
- } leur présence est indispensable.

10. PRIX & REMISE DES PRIX

Une liste complète des prix sera affichée au Golf du Bassin Bleu le DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025.

La remise des prix se fera le DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025 à 18h30 et sera suivie d'un cocktail.

11. VOITURETTES

Interdites aux joueurs et à leur cadet, sauf pour les joueurs paragolf titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes » uniquement.

12. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour la **Série GRAND PRIX uniquement** et s'effectuera soit le MERCREDI 1^{er} ou le JEUDI 2 OCTOBRE 2025 uniquement **sur réservation à compter du MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025** par téléphone au 0262 700 300 (Golf du Bassin Bleu).

Commission Sportive LRGR
Septembre 2025